



En Avant

Juin 2012

Cgtg.chuppa@chu-guadeloupe.fr BP 97159 Pointe-à-Pitre Cédex - Tél. 0590891598 - Fax 0590891586

QUE SE PASSE-T-IL AU CHU ?

Les militants de l'UTS ont décidé d'empêcher la tenue du CTE. Depuis deux semaines ils bloquent les accès de l'établissement. Les collègues et les médecins sont autorisés à aller travailler mais à pied. Ils doivent garer leurs voitures hors de l'établissement... Les usagers, eux, doivent emprunter la porte principale et circuler à pied car la navette ne fonctionne plus.

QUELLE EST LA POSITION DE LA CGTG ?

Des syndicalistes de l'UTS ont pris sur eux de bloquer l'accès de l'établissement. Mais où et par qui la décision a-t-elle été prise ? La preuve que cette décision n'est pas celle des salariés c'est que les agents vont travailler, le blocage n'est pour eux qu'une charge de plus.

A la CGTG, nous faisons une différence entre le blocage des accès et la grève. La grève est une décision consciente de ceux qui la font. C'est au cours d'assemblées générales que les salariés décident du début ou de la poursuite d'une grève. Et pour éviter toute ambiguïté, celle-ci doit être votée, ainsi que les revendications. Pour l'heure, il n'y a eu ni vote, ni AG. Nous ne parlons donc pas de grève au CHU.

Des propos anti-CGTG sont exprimés au micro. Qui peut croire que les salariés de l'hôpital ont à y gagner ?

Concernant le blocage des instances et plus particulièrement du CTE il nous arrive, ponctuellement, de vouloir faire un coup d'éclat pour attirer spécialement l'attention sur un mauvais coup de la direction. Mais pourquoi une obstruction prolongée où ceux qui s'y livrent ne représentent qu'eux-mêmes ?

A la CGTG, en nous présentant aux élections, nous nous sommes engagés à représenter et à être « les yeux et oreilles » des collègues dans les instances. C'est donc nos collègues, et eux seuls, qui peuvent décider de notre participation, ou non-participation dans ces instances.

Si les salariés étaient convaincus qu'il faut mépriser les quelques informations que nous pouvons recueillir au CTE et au conseil de surveillance, ils sauraient nous le dire.

Quant à nous, nous continuerons à nous tenir informés, autant que possible, sur toutes les décisions qui peuvent être prises dans le domaine hospitalier, de la situation financière de l'établissement, de la fermeture ou pas des services, de la création de nouvelles activités ... Et nous continuerons à en tenir informés nos collègues.

.../...

NOS PRINCIPALES REVENDICATIONS RESTENT :

- ☞ *Augmentation du personnel au lit du patient*
- ☞ *Titularisation des contractuels sur les postes vacants et réalisation d'un plan pour la titularisation de tous les contractuels. Le décret du 31 mars 2011 ne répond pas à notre préoccupation : la cédésation des contractuels n'est pas une solution. Il suffit de voir ce qui se passe aux télécom et à la poste où les anciens sont fonctionnaires et les jeunes sont agents de droit privé.*
- ☞ *Equilibre des plannings avec définition des sigles...*
- ☞ *25 jours de congés comme le prévoit la loi*
- ☞ *La reconstruction du CHU*

SITUATION PRÉOCCUPANTE DES HÔPITAUX EN GÉNÉRAL....

Mais, nous sommes particulièrement inquiets sur la situation des hôpitaux en général. En effet, selon la cour des comptes, l'endettement des hôpitaux s'élève à 21 milliards en 2011. Les observateurs ont du mal à avancer un chiffre exact car le démantèlement de la banque Dexia, où les hôpitaux ont souscrit des emprunts jugés «toxiques» peut avoir des conséquences que personne ne peut prévoir. Et, à priori, nous sommes concernés car le CHU PPA a eu recours à cette banque !

ET PARTICULIÈREMENT DU CHU PPA

Et même si le directeur du CHU PPA n'avance qu'un déficit de 6 millions d'euros, ce qui le classerait parmi les hôpitaux les moins endettés, nous connaissons tous nos conditions de travail et de prise en charge des patients.

Côté hébergement, depuis des mois les parents des patients leur amènent les repas car souvent, il n'y a pas de dessert, pas de fruits, et malgré toute la bonne volonté des collègues, il manque de tout pour assaisonner les aliments.

Au bloc opératoire par exemple, bien souvent, les chirurgiens découvrent qu'il manque le matériel au moment des interventions...

Quant aux médicaments, les patients ont tout intérêt à apporter leur traitement.

Il faut ajouter à cela l'aspect extérieur des bâtiments. Le CHU présente un aspect de désolation et d'abandon : des trous dans la chaussée, le gazon n'est pas fait, l'herbe est haute, des palettes sont semées tout au long des accès, les voitures sont garées pêle-mêle créant des embouteillages dans l'enceinte même....

QUE FONT LA DIRECTION, ET L'ARS ?

Alors, nous sommes bien conscients que c'est l'attitude irresponsable de la Direction Générale et de l'ARS qui est la cause de la dégradation de la situation.

Direction et ARS ont-elles décidé de laisser pourrir la situation jusqu'à un point de non-retour ?

En tout cas nous devons nous rappeler les propos d'un directeur de l'ARS : « l'ARS est là pour organiser l'offre de soins en Guadeloupe, pas pour favoriser le CHU ! »

.../...

LES REVENDICATIONS DU PERSONNEL SONT IGNORÉES

Les motifs de mécontentement sont nombreux :

☞ Les conditions de travail au lit du patient sont désastreuses : manque de personnel, congés non remplacés, obligation de rempiler pour remplacer les absents... Pour résorber le manque de personnel, la DSSI et l'encadrement tentent de modifier la trame des plannings.

☞ Dans les services, les agents sont quotidiennement en butte aux reproches des patients se plaignant de l'hébergement et de la prise en charge...

La DRH, quant à elle, fait de l'obstruction aux revendications :

☞ Il a fallu 8 mois pour stagiariser des collègues qui remplissaient les conditions.

☞ Le corps des ACH (Adjoints des Cadres) et des AMA (Secrétaires Médicaux) sont régis par le même texte de loi. Pourtant la direction a stagiarisé les ACH et refuse de stagiariser les AMA.

☞ Des stagiaires devraient être titularisés en janvier 2011, mais ils attendent toujours la réunion de la CAPL....

QUELLE POURRAIT ÊTRE L'ATTITUDE DES SALARIÉS ?

OUI, nous, agents, et nous seuls, avons la capacité de faire changer les choses dans ce CHU !

Nous sommes plus de 3000. Si nous sommes déterminés, si nous décidons de nous mettre ensemble et d'avancer nos revendications, la direction du CHU et de l'ARS auront moins d'assurance et nous pourrons certainement les voir céder. Et nous restons toujours favorables à la discussion et à l'action syndicale unitaire avec l'UTS et la FGS quand elle va dans le sens des intérêts des salariés, et avec leur accord.

Alors, dès maintenant préparons des réunions service par service, trouvons des arguments pour convaincre les hésitants, déterminons nos revendications et faisons savoir aux militants syndicaux ce que nous attendons d'eux.

Pointe-à-Pitre le 4 juin 2012

**A la CGTG,
tout est clair, transparent,
pas de magouilles**

Bulletin d'adhésion

Le syndicat c'est le lieu d'accueil de tout travailleur qui a besoin d'aide, d'écoute, de soutien face à la hiérarchie, face aux « tutelles » diverses

Le syndicat c'est l'organisation de lutte des travailleurs, qui se veut fraternelle, ouverte à tous sans aucune distinction d'opinion ou de conception philosophique ou religieuse !

Toi qui veux lutter pour une société plus juste, moins inégalitaire

Toi qui veux défendre tes intérêts (salaires, conditions de travail, etc.)

Toi qui a compris qu'isolé un travailleur ne pèse pas lourd face aux puissants et aux oppresseurs,

Adhère à la CGTG du CHU pour rejoindre celles et ceux qui veulent aller de l'avant.

Nom :

Prénom :

Grade :

Service :